

Ouverture de l'appel à projet « Débat d'idées 2023 » sur IFprog

Titre : Débat d'idées 2023

Discipline : débat d'idées

Résumé :

Dans la continuité du dispositif adopté pour l'exercice 2022, l'Institut français propose au réseau diplomatique français à l'étranger de répondre à un appel à projets unique « Débat d'idées », intégrant les aides à la programmation relevant du Fonds d'Alembert, d'une part, et de la Nuit des Idées, d'autre part.

Date d'ouverture : 28 septembre

Date de clôture : 7 novembre à 23h59

Informations :

Cet appel est réservé aux membres du réseau culturel

Dans la continuité du dispositif adopté pour l'exercice 2022, l'Institut français propose au réseau diplomatique français à l'étranger de répondre à un appel à projets unique « débat d'idées », intégrant les aides à la programmation relevant du Fonds d'Alembert, d'une part, et de la Nuit des Idées, d'autre part.

Principe général de l'appel à projets

Les postes peuvent au choix, en remplissant un dossier unique, demander un soutien à l'Institut français pour :

1. L'organisation, au cours de l'année 2023, d'une Nuit des Idées ;
2. La mise en place, au titre du Fonds d'Alembert, d'un cycle de débat d'idées articulé à la stratégie d'influence du poste ;

3. L'élaboration d'une programmation structurante, dans le domaine du débat d'idées, ouverte par une Nuit des Idées et poursuivie par l'organisation de manifestations répondant à la stratégie d'influence du poste.

Les postes sont incités, dans la mesure du possible, à privilégier une demande de soutien pour l'ensemble de leur programmation (option 3), en portant une attention particulière à la cohérence du projet et à son caractère structurant.

Qui peut proposer un projet ?

Seuls les Instituts français ou Alliances françaises peuvent déposer un projet dans le cadre de cet appel, les SCAC n'étant pas habilités à recevoir une aide versée par l'Institut français.

Comment les projets sont-ils sélectionnés ?

Les projets seront analysés à l'aide d'une grille d'évaluation sur la base des critères précisés dans la rubrique Modalités.

La Commission de sélection, constituée de représentants du Département, du milieu académique et d'institutions françaises participant à la Nuit des Idées, se réunira ensuite pour établir la liste finale des projets soutenus.

Clôture de l'appel : 7 novembre 2022
Commission de sélection : mi novembre 2022
Annnonce des résultats : début décembre 2022

Le pôle Débat d'idées & Citoyenneté se tient disponible pour échanger sur les projets en amont de leur dépôt. Lors de la constitution des dossiers, les postes sont invités à télécharger les Conditions générales d'utilisation, qui détaillent les conditions d'éligibilité et les critères de sélection des projets, ainsi que la note sur la nouvelle procédure relative au versement des aides et soutiens financiers.

[Procédure relative au versement des aides et soutiens financiers](#)

[Conditions générales du programme](#)

[Référentiel d'évaluation des projets](#)

-

Contacts

Pôle Débat d'idées & Citoyenneté

Direction Coopérations, Dialogues, Langues et Sociétés

Vincent Mano : vincent.mano@institutfrancais.com

François-Ronan Dubois : francoisronan.dubois@institutfrancais.com

Marion Picard : marion.picard@institutfrancais.com